

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2019

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2019, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 59.453.965, un actif net de D : 58.499.656 et un bénéfice de la période de D : 743.285.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2019, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période 47,75% du total des actifs se situant ainsi au-dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 52,25% du total des actifs dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.

- Les disponibilités représentent au 31 Décembre 2019, 29,83% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 28 janvier 2020

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2019	31/12/2018
Portefeuille-titres	4	<u>28 389 461,106</u>	<u>28 887 755,771</u>
Obligations et valeurs assimilées		25 798 348,238	28 800 865,671
Titres OPCVM		2 591 112,868	86 890,100
Placements monétaires et disponibilités		<u>31 062 112,810</u>	<u>23 202 707,377</u>
Placements monétaires	5	13 326 278,437	9 439 747,893
Disponibilités		17 735 834,373	13 762 959,484
Créances d'exploitation	6	<u>2 391,340</u>	<u>18 559,622</u>
TOTAL ACTIF		<u><u>59 453 965,256</u></u>	<u><u>52 109 022,770</u></u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	58 292,933	59 744,213
Autres créditeurs divers	8	896 016,123	686 154,899
TOTAL PASSIF		<u><u>954 309,056</u></u>	<u><u>745 899,112</u></u>
ACTIF NET			
Capital	9	54 963 149,272	48 752 721,032
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		403,149	68,707
Sommes distribuables de l'exercice		3 536 103,779	2 610 333,919
ACTIF NET		<u><u>58 499 656,200</u></u>	<u><u>51 363 123,658</u></u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u><u>59 453 965,256</u></u>	<u><u>52 109 022,770</u></u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019	Période du 01/10 au 31/12/2018	Période du 01/01 au 31/12/2018
Revenus du portefeuille-titres	10	403 500,381	1 614 549,203	432 275,657	1 749 095,080
Revenus des obligations et valeurs assimilées		403 500,381	1 614 549,203	432 275,657	1 745 899,535
Revenus des titres OPCVM		-	-	-	3 195,545
Revenus des placements monétaires	11	416 405,951	1 457 435,034	316 072,697	1 077 430,929
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		819 906,332	3 071 984,237	748 348,354	2 826 526,009
Charges de gestion des placements	12	(58 292,933)	(234 253,597)	(59 744,213)	(252 336,496)
REVENU NET DES PLACEMENTS		761 613,399	2 837 730,640	688 604,141	2 574 189,513
Autres charges	13	(21 843,538)	(83 467,248)	(23 649,954)	(87 597,278)
RESULTAT D'EXPLOITATION		739 769,861	2 754 263,392	664 954,187	2 486 592,235
Régularisation du résultat d'exploitation		823 617,539	781 840,387	233 898,917	123 741,684
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 563 387,400	3 536 103,779	898 853,104	2 610 333,919
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(823 617,539)	(781 840,387)	(233 898,917)	(123 741,684)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		3 515,438	13 783,945	3 356,788	9 894,514
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-	-	450,119	450,119
RESULTAT DE LA PERIODE		743 285,299	2 768 047,337	668 761,094	2 496 936,868

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019	Période du 01/10 au 31/12/2018	Période du 01/01 au 31/12/2018
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	743 285,299	2 768 047,337	668 761,094	2 496 936,868
Résultat d'exploitation	739 769,861	2 754 263,392	664 954,187	2 486 592,235
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 515,438	13 783,945	3 356,788	9 894,514
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	-	450,119	450,119
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(1 875 823,272)	-	(1 610 743,732)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	14 217 948,185	6 244 308,477	4 935 773,146	3 005 387,073
Souscriptions				
- Capital	19 290 036,736	46 506 580,180	14 828 583,212	47 000 971,958
- Régularisation des sommes non distribuables	5 788,846	9 113,973	2 652,625	4 812,199
- Régularisation des sommes distribuables	1 158 668,506	2 091 708,195	702 459,479	1 732 342,745
Rachats				
- Capital	(5 899 915,389)	(40 313 881,323)	(10 127 603,338)	(43 781 454,542)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 677,782)	(5 168,535)	(1 764,891)	(4 557,274)
- Régularisation des sommes distribuables	(334 952,732)	(2 044 044,013)	(468 553,941)	(1 946 728,013)
VARIATION DE L'ACTIF NET	14 961 233,484	7 136 532,542	5 604 534,240	3 891 580,209
ACTIF NET				
En début de période	43 538 422,716	51 363 123,658	45 758 589,418	47 471 543,449
En fin de période	58 499 656,200	58 499 656,200	51 363 123,658	51 363 123,658
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	404 789	474 899	429 097	443 531
En fin de période	535 222	535 222	474 899	474 899
VALEUR LIQUIDATIVE	109,300	109,300	108,156	108,156
TAUX DE RENDEMENT	1,62%	6,14%	1,42%	5,16%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 DECEMBRE 2019

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union Internationale de Banques « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'"INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL".

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2019, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à D : 28.389.461,106 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		24 853 870,000	25 798 348,238	44,10%
Obligations de sociétés		22 275 550,000	23 138 951,688	39,55%
AMEN BANK ES 2017	5 000	300 000,000	311 936,000	0,53%
AMEN BANK ES 2009	10 000	333 000,000	336 688,000	0,58%
AMEN BANK ES 2010	10 000	399 700,000	408 724,000	0,70%
AMEN BANK ES 2012	20 000	600 000,000	612 496,000	1,05%
AMEN BANK ES 2016	16 000	640 000,000	644 249,600	1,10%
ATB SUB 2017	30 000	3 000 000,000	3 186 480,000	5,45%
ATL 2013-1 TF	3 000	60 000,000	62 265,600	0,11%
ATL 2013-1 TV	2 000	40 000,000	42 129,600	0,07%
ATL 2015-2 A	10 000	400 000,000	420 384,000	0,72%
ATL 2016-1 A	10 000	400 000,000	412 328,000	0,70%
ATL 2017-1 A	10 000	600 000,000	628 912,000	1,08%
ATL 2017 SUB	2 000	200 000,000	202 659,200	0,35%
ATL 2017-2 B	2 500	200 000,000	213 386,000	0,36%
ATL 2017-2 C	2 500	250 000,000	263 294,000	0,45%
ATL 2018 -1 B	2 500	200 000,000	207 262,000	0,35%
ATL 2019-1 CA	7 000	700 000,000	704 614,400	1,20%
ATTIJARI BANK SUB 2015	15 000	300 000,000	303 060,000	0,52%
ATTIJARI BANK SUB 2017	5 000	300 000,000	310 432,000	0,53%
ATTIJARI LEAS 2016-1	10 000	400 000,000	410 560,000	0,70%
ATTIJARI LEAS 2016-2	5 000	500 000,000	526 080,000	0,90%
ATTIJARI LEAS 2019-1	7 000	700 000,000	732 743,200	1,25%
BH 2009	20 000	768 000,000	768 144,000	1,31%
BH 2016-1	10 000	400 000,000	415 528,000	0,71%
BH 2019-1	5 000	500 000,000	530 064,000	0,91%
BNA 2009	10 000	333 000,000	343 536,000	0,59%
BTE 2010	20 000	200 000,000	203 888,000	0,35%
BTE 2016	5 000	300 000,000	316 592,000	0,54%
BTE 2019-1	6 000	600 000,000	601 092,968	1,03%
BTK 2009 C	5 000	199 850,000	211 338,000	0,36%
CIL 2015/2	15 000	300 000,000	303 156,000	0,52%
CIL 2016/1	12 000	480 000,000	498 096,000	0,85%
CIL 2016-2	17 000	1 020 000,000	1 073 652,000	1,84%
CIL 2017/1	3 000	180 000,000	185 620,800	0,32%
STB SUB 2019-1	10 000	1 000 000,000	1 007 576,000	1,72%
TL SUB 2016	3 000	180 000,000	189 148,800	0,32%
TL 2015-2 A	13 500	540 000,000	566 827,200	0,97%
TL 2015-2 B	5 000	400 000,000	420 532,000	0,72%
TL 2016-1	5 000	400 000,000	418 364,000	0,72%
TL 2017-1	8 000	480 000,000	496 473,600	0,85%
TL 2017-2 B	10 000	1 000 000,000	1 058 768,000	1,81%
TL 2018 SUB A	2 500	250 000,000	269 868,000	0,46%
TL 2018 SUB B	2 500	250 000,000	270 440,000	0,46%
UBCI 2013	3 000	60 000,000	61 917,600	0,11%
UIB 2009/1 B	20 000	666 000,000	679 456,000	1,16%
UIB 2011/1 A	15 500	310 000,000	317 539,200	0,54%
UIB SUB 2016	15 600	936 000,000	990 649,920	1,69%

Bons du trésor assimilables		2 578 320,000	2 659 396,550	4,55%
BTA 6,9-05/2022 15 ANS	600	664 320,000	634 582,446	1,08%
BTA 5,6-08/2022 12 ANS	1 000	959 000,000	999 786,857	1,71%
BTA 6-02/2022 12 ANS	1 000	955 000,000	1 025 027,247	1,75%
Titre OPCVM		2 586 971,140	2 591 112,868	4,43%
FINA O SICAV	835	87 113,752	91 255,480	0,16%
FCP BNA CAPITALISATION	15 967	2 499 857,388	2 499 857,388	4,27%
Total		27 440 841,140	28 389 461,106	48,53%
Total par rapport au total des actifs			47,75%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à D : 13.326.278,437 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% Actif net
<u>Certificats de dépôt</u>	13 211 221,509	13 326 278,437	22,78%
Certificat de dépôt BH au 13/03/2020 à 12,10% 80 jours	1 958 104,306	1 962 707,716	3,36%
Certificat de dépôt BNA au 21/01/2020 à 11,50% 30 jours	496 203,054	497 334,548	0,85%
Certificat de dépôt BNA au 02/02/2020 à 10,80% 60 jours	1 971 709,234	1 984 315,279	3,39%
Certificat de dépôt BNA au 15/03/2020 à 12,30% 90 jours	1 952 267,766	1 960 024,375	3,35%
Certificat de dépôt BTE au 22/01/2020 à 10,81% 70 jours	1 475 295,932	1 492 480,417	2,55%
Certificat de dépôt BTE au 03/03/2020 à 11,30% 90 jours	1 467 031,364	1 477 092,473	2,52%
Certificat de dépôt BTE au 27/03/2020 à 12% 100 jours	974 193,548	977 705,767	1,67%
Certificat de dépôt ENDA au 27/01/2020 à 12% 180 jours	954 716,981	993 126,239	1,70%
Certificat de dépôt UIB au 30/01/2020 à 9,81% 90 jours	980 849,662	993 727,568	1,70%
Certificat de dépôt UIB au 27/02/2020 à 9,81% 90 jours	980 849,662	987 764,055	1,69%
TOTAL	13 211 221,509	13 326 278,437	22,78%
Pourcentage par rapport au total des actifs			22,41%

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 31 décembre 2019 un solde de D : 2.391,340 contre D : 18.559,622 à la même date de l'exercice 2018 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Intérêts à recevoir sur compte de dépôt	-	16 168,282
Autres	2 391,340	2 391,340
Total	<u>2 391,340</u>	<u>18 559,622</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à D : 58.292,933 contre D : 59.744,213 au 31/12/2018 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Gestionnaire	58 292,933	59 744,213
Total	<u>58 292,933</u>	<u>59 744,213</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à D : 896.016,123 contre D : 686.154,899 au 31/12/2018 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Redevance du CMF	4 219,037	4 021,331
Dividendes à payer	857 370,902	649 207,387
Commissaire aux comptes	18 200,000	18 200,000
Rémunération Président du Conseil	823,529	823,529
Jetons de présence	13 200,000	13 200,000
Retenue à la source	1 602,655	52,952
TCL	600,000	600,000
Autres	-	49,700
Total	<u>896 016,123</u>	<u>686 154,899</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 décembre 2019, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2018

Montant	48 752 721,032
Nombre de titres	474 899
Nombre d'actionnaires	856

Souscriptions réalisées

Montant	46 506 580,180
Nombre de titres émis	453 020
Nombre d'actionnaires nouveaux	262

Rachats effectués

Montant	(40 313 881,323)
Nombre de titres rachetés	(392 697)
Nombre d'actionnaires sortants	(153)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	13 783,945
Régularisation des sommes non distribuables	3 945,438

Capital au 31-12-2019

Montant	54 963 149,272
Nombre de titres	535 222
Nombre d'actionnaires	965

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2019 à D : 403.500,381 contre D : 432.275,657 pour la même période de l'exercice 2018 se détaillant ainsi :

	du 01/10/2019 au 31/12/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019	du 01/10/2018 au 31/12/2018	du 01/01/2018 au 31/12/2018
<u>Revenus des obligations</u>	<u>371 761,641</u>	<u>1 488 628,896</u>	<u>400 536,917</u>	<u>1 619 979,448</u>
- Intérêts	371 761,641	1 488 628,896	400 536,917	1 619 979,448
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>31 738,740</u>	<u>125 920,307</u>	<u>31 738,740</u>	<u>125 920,087</u>
- Intérêts des BTA	31 738,740	125 920,307	31 738,740	125 920,087
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	-	-	-	<u>3 195,545</u>
- Dividendes	-	-	-	3 195,545
TOTAL	403 500,381	1 614 549,203	432 275,657	1 749 095,080

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2019 à D : 416.405,951 contre D : 316.072,697 pour la même période de l'exercice 2018, se détaillant ainsi :

	du 01/10/2019 au 31/12/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019	du 01/10/2018 au 31/12/2018	du 01/01/2018 au 31/12/2018
Intérêts des dépôts à vue	189 722,498	724 975,189 (*)	192 419,524	691 734,882
Intérêts des certificats de dépôts	226 683,453	732 459,845 (*)	123 653,173	385 696,047
TOTAL	416 405,951	1 457 435,034	316 072,697	1 077 430,929

(*) Ces montants ont été retraités en tenant compte d'un reclassement d'un montant de D : 29.471,643 correspondant aux intérêts sur des dépôts à vue ayant été présentés au 30 septembre 2019 parmi les intérêts des certificats de dépôts.

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2019 à D : 58.292,933 contre D : 59.744,213 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2018 et se détaille ainsi :

	du 01/10/2019 au 31/12/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019	du 01/10/2018 au 31/12/2018	du 01/01/2018 au 31/12/2018
Rémunération du gestionnaire	58 292,933	224 253,597	59 744,213	242 336,496
Rémunération du dépositaire	-	10 000,000	-	10 000,000
TOTAL	58 292,933	234 253,597	59 744,213	252 336,496

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2019 à D : 21.843,538 contre D : 23.649,954 pour la même période de l'exercice 2018, et se détaillent ainsi :

	du 01/10/2019 au 31/12/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019	du 01/10/2018 au 31/12/2018	du 01/01/2018 au 31/12/2018
Redevance du CMF	11 658,242	44 849,235	11 948,465	48 465,742
Commissaire aux comptes	4 587,401	18 343,032	7 563,518	21 647,075
Rémunération Président du Conseil	1 058,823	4 235,292	1 058,823	4 235,292
Jetons de présence	1 814,802	7 200,000	1 814,802	7 200,000
TCL	1 734,086	6 525,115	1 716,012	5 788,405
Autres	990,184	2 314,574	(451,666)*	260,764
TOTAL	21 843,538	83 467,248	23 649,954	87 597,278

(*) Ajustement d'une charge abonnée par rapport à la charge réelle

Note 14 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de l'"INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille (10.000) dinars.